



**COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS
RESUMES**

Orano

Au 30 juin 2024

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	3
RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	4
BILAN CONSOLIDE	5
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	7
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	8
ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2024	9
NOTE 1 - EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE	9
NOTE 2 - ESTIMATIONS, JUGEMENTS ET PRINCIPES COMPTABLES	11
NOTE 3 - INFORMATIONS SECTORIELLES	13
NOTE 4 - AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES OPERATIONNELS	15
NOTE 5 - ETAT DE PASSAGE DU RESULTAT OPERATIONNEL A L'EBITDA	16
NOTE 6 - RESULTAT FINANCIER	16
NOTE 7 - IMPOTS	17
NOTE 8 - GOODWILL	18
NOTE 9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	19
NOTE 10 - CONTRATS DE LOCATION	20
NOTE 11 - OPERATIONS DE FIN DE CYCLE	20
NOTE 12 - INFORMATIONS RELATIVES AUX COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES	22
NOTE 13 - AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS	23
NOTE 14 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	24
NOTE 15 - CAPITAL	24
NOTE 16 - AVANTAGES DU PERSONNEL	24
NOTE 17 - AUTRES PROVISIONS	26
NOTE 18 - DETTES FINANCIERES	27
NOTE 19 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS	29
NOTE 20 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	32
NOTE 21 - ENGAGEMENTS HORS BILAN	33
NOTE 22 - LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS	33
NOTE 23 - CARNET DE COMMANDES	35
NOTE 24 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE LA PERIODE	35

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	1^{er} semestre 2024	1^{er} semestre 2023
CHIFFRE D'AFFAIRES		2 272	2 296
Coût des produits et services vendus		(1 902)	(1 963)
MARGE BRUTE		369	333
Frais de recherche et développement		(63)	(62)
Frais commerciaux		(16)	(17)
Frais généraux		(63)	(58)
Autres produits opérationnels	4	8	110
Autres charges opérationnelles	4	(222)	(47)
RESULTAT OPERATIONNEL		12	260
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	12	3	1
Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées		16	261
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		28	6
Coût de l'endettement financier brut	6	(76)	(62)
Coût de l'endettement financier net		(47)	(56)
Autres produits financiers		341	428
Autres charges financières		(421)	(412)
Autres produits et charges financiers	6	(80)	16
RESULTAT FINANCIER		(127)	(40)
Impôts sur les résultats	7	(46)	(57)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE		(157)	164
RESULTAT NET PART DU GROUPE		(133)	117
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE		(24)	47

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2024	1^{er} semestre 2023
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE	(157)	164
Autres éléments non recyclables au compte de résultat	21	30
Réévaluation du passif net au titre des engagements à prestations définies	21	30
Effet d'impôt relatif aux autres éléments non recyclables	–	–
Quote-part des autres éléments non recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	–	–
Autres éléments recyclables au compte de résultat	(64)	48
Ecart de conversion	27	(23)
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	(100)	77
Effet d'impôt relatif aux autres éléments recyclables	9	(6)
Quote-part des autres éléments recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	–	–
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	(43)	78
RESULTAT GLOBAL	(200)	242
- Part du groupe	(172)	194
- Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(28)	48

BILAN CONSOLIDE

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2024	31 décembre 2023
ACTIFS NON COURANTS		20 379	20 002
Goodwill	8	1 322	1 294
Immobilisations incorporelles	9	1 200	1 256
Immobilisations corporelles	9	9 249	8 955
Droit d'utilisation – contrats de location	10	72	73
Actifs de fin de cycle - part tiers	11	79	84
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	11	8 215	8 086
Titres des coentreprises et entreprises associées	12	9	8
Autres actifs non courants	13	140	148
Actifs d'impôts différés		94	97
ACTIFS COURANTS		5 467	4 598
Stocks et en-cours		1 665	1 582
Clients et comptes rattachés		897	766
Actifs sur contrats		134	89
Autres créances opérationnelles		634	614
Autres créances non opérationnelles		40	39
Impôts courants - actif		31	27
Autres actifs financiers courants	13	286	202
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	1 780	1 278
TOTAL ACTIF		25 846	24 599

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2024	31 décembre 2023
Capital	15	132	132
Primes et réserves consolidées		1 345	1 478
Réévaluation du passif net au titre des engagements à prestations définies		(122)	(143)
Gains et pertes latents sur instruments financiers		(32)	58
Réserves de conversion		54	23
Capitaux propres – part du groupe		1 377	1 550
Participations ne donnant pas le contrôle		308	387
CAPITAUX PROPRES		1 685	1 937
PASSIFS NON COURANTS		12 141	11 333
Avantages du personnel	16	513	514
Provisions pour opérations de fin de cycle	11	8 824	8 508
Autres provisions non courantes	17	321	328
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	12	17	21
Dettes financières non courantes	18	2 397	1 896
Dettes de location non courantes		65	65
Passifs d'impôts différés		3	3
PASSIFS COURANTS		12 020	11 329
Provisions courantes	17	2 552	2 448
Dettes financières courantes	18	1 231	1 066
Dettes de location courantes		17	17
Fournisseurs et comptes rattachés		1 121	1 093
Passifs sur contrats		5 978	5 691
Autres dettes opérationnelles		1 050	995
Autres dettes non opérationnelles		16	6
Impôts courants - passif		56	14
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		25 846	24 599

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	1^{er} semestre 2024	1^{er} semestre 2023
Résultat net		(157)	164
Dotation nette aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des titres de transaction de plus de trois mois		344	218
Dotation nette (reprise nette) aux provisions		(89)	(158)
(Versements) / remboursements des assureurs sur actifs de couverture des passifs sociaux		42	45
Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions		365	342
Charge d'impôts (courants et différés)		46	57
Intérêts courus nets compris dans le coût de l'endettement financier		47	57
Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et variation de juste valeur des actifs financiers	4 et 6	(276)	(384)
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	12	(3)	(1)
Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées et quote-part des résultats versés des GIE		–	10
Autres éléments sans effet de trésorerie		(18)	30
Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts		301	380
Intérêts nets reçus (versés)		(57)	(53)
Intérêts nets versés sur dette de loyer		(2)	(2)
Impôts versés		(37)	(26)
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts		205	299
Variation du besoin en fonds de roulement		42	(132)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		247	167
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(401)	(362)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		–	7
Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise		–	(2)
Acquisitions d'actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle		(1 383)	(1 230)
Cessions d'actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle		1 471	1 301
Variation des actifs financiers de gestion de trésorerie		(53)	48
Prêts accordés aux coentreprises et entreprises associées		(27)	–
Remboursement de prêts des coentreprises et entreprises associées		2	2
Acquisitions d'autres actifs financiers		(7)	–
Cessions d'autres actifs financiers		–	1
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(398)	(236)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		(42)	(63)
Remboursement des dettes de loyer	10	(8)	(9)
Augmentation des dettes financières	18	702	–
Diminution des dettes financières	18	–	(34)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		652	(106)
Impact des variations de taux de change		9	(4)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE		511	(179)
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice		1 230	798
Trésorerie à la clôture	14	1 780	683
(-) concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	18	(39)	(64)
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice		1 741	618

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Nombre d'actions	Capital (cf. note 15)	Primes et réserves consolidées	Réévaluation du passif net au titre des engagements à prestations définies	Gains et pertes latents sur instruments financiers	Réserves de conversion	Total capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
<i>(en millions d'euros)</i>									
1^{er} janvier 2023	264 152 778	132	1 600	(142)	(70)	72	1 591	57	1 648
Résultat du 1 ^{er} semestre 2023			117				117	47	164
Autres éléments du résultat global				29	71	(23)	77	1	78
Résultat global			117	29	71	(23)	194	48	242
Dividendes distribués							0	(68)	(68)
Autres variations *			(335)	–		–	(335)	335	–
30 juin 2023	264 152 778	132	1 381	(113)	–	49	1 450	371	1 821
1^{er} janvier 2024	264 152 778	132	1 478	(143)	58	23	1 550	387	1 937
Résultat du 1 ^{er} semestre 2024			(133)				(133)	(24)	(157)
Autres éléments du résultat global				21	(90)	30	(39)	(4)	(43)
Résultat global			(133)	21	(90)	30	(172)	(28)	(200)
Dividendes distribués			0				0	(51)	(51)
Autres variations			–	–		–	–	–	–
30 juin 2024	264 152 778	132	1 345	(122)	(32)	54	1 377	308	1 685

* Les autres variations du 1^{er} semestre 2023 pour 335 millions d'euros correspondent à une contribution financière assumée en totalité par Orano Expansion au bénéfice d'Imouraren SA (via un abandon de créance) sans modification des pourcentages de participation des actionnaires d'Imouraren, conformément aux termes de l'accord global de partenariat avec l'État du Niger.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2024

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

NOTE 1 - EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE

Extension des capacités de production de l'usine d'enrichissement Georges Besse II

Le 19 octobre 2023, le Conseil d'Administration a validé le projet d'extension de capacité de production de l'usine d'enrichissement d'uranium, Georges Besse II sur le site du Tricastin (Drôme et Vaucluse). D'un montant prévisionnel de près de 1,8 milliard d'euros, cet investissement permettra à Orano d'augmenter ses capacités de production de plus de 30 %, soit 2,5 millions d'UTS. Ce projet répond aux demandes des clients d'Orano (i) pour renforcer leur sécurité d'approvisionnement en réduisant la dépendance à la filière russe et (ii) pour préparer sur le long terme le regain d'intérêt pour le nucléaire au niveau mondial. Le permis de construire a été obtenu, le 17 juin 2024, et les premières productions sont prévues dès 2028. La société SET Expansion portera l'ensemble des actifs relatifs à cette extension.

Situation au Niger

Les événements survenus au Niger, le 26 juillet 2023, ont engendré pendant plusieurs mois une interruption des importations d'intrants critiques (réactifs de type soude, carbonate, nitrates, soufre) et d'autres pièces et produits nécessaires à l'activité de Somaïr, seule mine d'uranium en exploitation dans le pays. Depuis, les équipes d'Orano sont restées mobilisées pour trouver de nouveaux corridors d'approvisionnement et assurer la continuité des activités. Cette mobilisation a permis la reprise au premier trimestre 2024 de la production à l'usine de traitement du minerai de Somaïr après plusieurs mois de mise en maintenance anticipée ainsi que la poursuite d'une activité d'extraction de minerai à la mine. Pour autant, les ventes de Somaïr n'ont pu reprendre faute de solutions logistiques agréées avec les autorités du Niger. Si la sécurité d'approvisionnement des clients d'Orano reste assurée grâce à la diversité de ses sources d'approvisionnement, cette situation de blocage met en difficulté financière la société Somaïr et pèse sur sa capacité à poursuivre son exploitation. En complément, les conditions actuelles du marché, avec une hausse favorable du cours de l'uranium, permettant d'envisager à nouveau une mise en exploitation du gisement Imouraren, Orano a soumis à l'État du Niger, début 2024 et en réponse à la sollicitation des autorités, une proposition technique concrète permettant la mise en valeur de ce gisement. Le 20 juin 2024, l'État du Niger a décidé de retirer à la société Imouraren SA son permis d'exploiter le gisement. Orano a pris acte de la décision des autorités nigériennes. La priorité d'Orano est de préserver ses droits et d'établir un dialogue avec l'État du Niger pour poursuivre ce projet. Enfin, le projet de réaménagement de Cominak s'est poursuivi sur la période conformément aux engagements du groupe et au planning initial. Dans ce contexte, Orano qui avait déjà constitué une provision de 60 millions d'euros au 31 décembre 2023, a comptabilisé sur la période des provisions et des dépréciations d'actifs complémentaires liées aux activités d'Imouraren et de Somaïr à hauteur de 197 millions d'euros classées en autres charges opérationnelles (cf. note 4).

Développement du programme "batteries pour véhicules électriques"

Du 5 février au 31 mars 2024 s'est tenue la concertation préalable à l'implantation à Dunkerque de trois des usines du programme :

- pour les précurseurs de matériaux actifs de cathode (P-CAM) ;
- pour les matériaux actifs de cathode (CAM) ; et
- pour le recyclage des rebuts de production des usines de P-CAM, de CAM, des gigafactories et des batteries en fin de vie.

En parallèle les échanges avec le groupe XTC new Energy, spécialiste de la production des matériaux de cathode pour la production de batteries, se poursuivent en vue de créer deux coentreprises dédiées à la production des matériaux critiques pour les batteries de véhicules électriques (P-CAM et CAM).

De même, les échanges avec le groupe Stellantis se poursuivent avec l'ambition de créer des coentreprises spécialisées dans le pré-traitement et le recyclage des rebuts de production des gigafactories et des batteries de véhicules électriques en fin de vie, pour l'Europe et l'Amérique du Nord.

La société Orano Batteries, destinée au portage des activités du programme, a été créée le premier avril 2024.

Avenir du Traitement Recyclage au-delà de 2040

Le Conseil de politique nucléaire (CPN) du 26 février dernier, tenu sous l'égide du Président de la République, a acté les grandes orientations de la politique française pour l'aval du cycle, ouvrant la perspective d'investissements importants sur le site de la Hague.

Ces orientations ont été confirmées, le 7 mars, lors de la visite sur le site de la Hague du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et du ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Énergie. Afin de préparer la poursuite de la stratégie de traitement/recyclage au-delà de 2040, un programme de pérennité/résilience définira les conditions de prolongation des usines existantes et le lancement des études pour de nouvelles usines.

Financement

Dans le cadre de son programme EMTN, le 12 mars 2024, Orano a procédé à une émission obligataire pour un montant de 500 millions d'euros à 7 ans (échéance mars 2031) avec un coupon annuel de 4,00 % (rendement de 4,086 % à l'émission). Cette opération a permis à Orano d'anticiper le refinancement d'une partie de la dette du groupe venant à échéance en septembre 2024.

NOTE 2 - ESTIMATIONS, JUGEMENTS ET PRINCIPES COMPTABLES

Estimations et jugements

Pour établir ses états financiers consolidés, Orano doit procéder à des estimations, faire des hypothèses et recourir à des jugements qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs ou de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Orano revoit ses estimations et jugements de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles, en particulier dans les domaines suivants :

- les marges prévisionnelles sur les contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement : ces estimations sont réalisées par les équipes projet et revues par la direction conformément aux procédures du groupe (cf. note 17) ;
- les flux de trésorerie prévisionnels et les taux d'actualisation et de croissance utilisés pour réaliser les tests de perte de valeur du goodwill et des autres actifs corporels et incorporels (cf. notes 8 et 9) ;
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les engagements de retraite et autres avantages du personnel, notamment les taux d'évolution des salaires et d'actualisation, l'âge de départ des employés et la rotation des effectifs (cf. note 16) ;
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les provisions pour opérations de fin de cycle (cf. note 11) et, le cas échéant les actifs correspondant à la quote-part financée par les tiers, notamment :
 - les devis prévisionnels de ces opérations,
 - les taux d'inflation et d'actualisation,
 - l'échéancier prévisionnel des dépenses,
 - la durée d'exploitation des installations,
 - le scénario retenu au regard de la connaissance de l'état initial des installations, de l'état final visé et des filières de traitement et d'évacuation des déchets et de leur disponibilité,
 - les modalités de mise à l'arrêt définitif,
 - les exigences de sûreté et évolutions réglementaires ;
- les hypothèses utilisées pour évaluer l'existence de provisions ou passifs éventuels au titre des matières nucléaires propriété du groupe : les devis prévisionnels de ces opérations, l'échéancier prévisionnel des dépenses et les taux d'inflation et d'actualisation (cf. notes 17 et 22) ;
- les estimations et jugements relatifs à l'issue des litiges en cours, et de manière générale à l'ensemble des provisions et passifs éventuels d'Orano (cf. note 22) ;
- les estimations et jugements relatifs à la recouvrabilité des créances dues par les clients et des autres actifs financiers ; et
- la prise en compte des perspectives de résultats imposables futurs permettant la reconnaissance des impôts différés actifs (cf. note 7).

Préparation des états financiers

Les comptes consolidés au 30 juin 2024, arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 juillet 2024, ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations à fournir pour l'établissement de comptes consolidés IFRS complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2023.

Méthodes spécifiques liées à l'établissement des comptes intermédiaires

- Orano applique la norme IAS 34 afin de déterminer la charge d'impôt de la période intermédiaire. Celle-ci est calculée en appliquant au résultat courant avant impôt de cette période le taux effectif d'impôt moyen projeté pour l'exercice à chaque juridiction fiscale. Les effets d'impôt liés à un évènement particulier ne sont pas pris dans le taux projeté mais retenus au titre du semestre au cours duquel l'évènement a eu lieu (cession par exemple) ; et
- la charge de la période intermédiaire relative aux engagements de retraite et autres avantages du personnel est calculée à partir du taux d'actualisation déterminé au 31 décembre 2023. En application de cette méthode, Orano a calculé la charge du 1^{er} semestre 2024 au titre du coût des services rendus de la période, la charge de désactualisation de la provision et le produit relatif au rendement attendu des actifs de couverture en utilisant les hypothèses actuarielles déterminées au 31 décembre 2023 conformément à la norme IAS 19. Les modifications d'hypothèses actuarielles prises en compte pour l'évaluation des passifs sociaux au 30 juin 2024 sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » pour la quasi-totalité de leur montant.

Principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés résumés au 30 juin 2024 sont identiques à ceux décrits dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2023. Ils ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS, tel que publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) et tel qu'adopté dans l'Union européenne au 30 juin 2024.

Les normes et interprétations du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne sont disponibles sur le site :

http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/standards-interpretations/index_fr.htm

Le groupe n'a anticipé aucune norme, amendement ou interprétation publiés par l'IASB dont l'application est optionnelle ou non en vigueur au sein de l'Union européenne au 30 juin 2024.

Normes et amendements publiés par l'IASB mais non adoptés par l'Union européenne au 1^{er} janvier 2024

- amendement à l'IAS 21 « Absence de convertibilité » ;
- amendement à l'IFRS 9 et IFRS 7 « Classification et évaluation des instruments financiers » ;
- IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers » ; et
- IFRS 19 « Information à fournir par les filiales sans obligation d'information publique ».

Normes, amendements et interprétations entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2024

- amendement à IAS 1 « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants » ;
- amendement à l'IFRS 16 « Passif de location relatif à une cession-bail » ; et
- amendement à l'IAS 7 et IFRS 7 « Accords de financement de fournisseurs ».

Ces amendements n'ont pas d'impact significatif dans les comptes semestriels.

NOTE 3 - INFORMATIONS SECTORIELLES

PAR SECTEUR D'ACTIVITE

1^{er} semestre 2024

	Mines	Amont	Aval	Corporate, autres activités et éliminations	Total
<i>(en millions d'euros)</i>					
Chiffre d'affaires brut	798	723	999	(248)	2 272
Ventes inter - secteurs	(2)	(157)	(96)	255	–
Chiffre d'affaires contributif	795	567	903	7	2 272
Résultat Opérationnel avant activité de fin de cycle	(36)	124	(44)	(24)	20
Résultat des activités de fin de cycle	–	–	(8)	–	(8)
Résultat Opérationnel	(36)	125	(52)	(24)	12
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	–	–	–	–	3
Résultat Financier	–	–	–	–	(127)
Impôts sur les résultats	–	–	–	–	(46)
Résultat net	–	–	–	–	(157)
EBITDA *	243	190	41	(15)	459
<i>% du CA brut</i>	<i>30,4 %</i>	<i>26,3 %</i>	<i>4,1 %</i>	<i>n.a.</i>	<i>20,2 %</i>

* cf. note 5.

Sur le 1^{er} semestre 2024, le groupe a réalisé environ 52 % de son chiffre d'affaires avec le groupe EDF.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert du contrôle de la matière pour les secteurs Mines et Amont, et majoritairement à l'avancement pour le secteur Aval.

1^{er} semestre 2023

	Mines	Amont	Aval	Corporate, autres activités et éliminations	Total
<i>(en millions d'euros)</i>					
Chiffre d'affaires brut	739	673	1 009	(126)	2 296
Ventes inter - secteurs	(2)	(58)	(72)	133	–
Chiffre d'affaires contributif	737	615	936	8	2 296
Résultat Opérationnel avant activité de fin de cycle	146	151	(15)	(17)	265
Résultat des activités de fin de cycle	–	(2)	(3)	–	(5)
Résultat Opérationnel	146	149	(19)	(17)	260
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	–	–	–	–	1
Résultat Financier	–	–	–	–	(40)
Impôts sur les résultats	–	–	–	–	(57)
Résultat net	–	–	–	–	164
EBITDA *	205	177	107	(7)	482
<i>% du CA brut</i>	<i>27,8 %</i>	<i>26,2 %</i>	<i>10,6 %</i>	<i>n.a.</i>	<i>21,0 %</i>

* cf. note 5.

Sur le 1^{er} semestre 2023, le groupe a réalisé environ 46 % de son chiffre d'affaires avec EDF.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONTRIBUTIF PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET ZONE DE LOCALISATION DES CLIENTS

1^{er} semestre 2024

	Mines	Amont	Aval	Corporate et autres activités	Total
<i>(en millions d'euros)</i>					
France	433	276	616	6	1 331
Europe (hors France)	60	68	86	2	215
Amériques	115	107	65	–	287
Asie	159	112	134	–	405
Afrique et Moyen-Orient	29	3	2	–	34
Total	795	567	903	7	2 272

1^{er} semestre 2023

	Mines	Amont	Aval	Corporate et autres activités	Total
<i>(en millions d'euros)</i>					
France	293	256	650	5	1 205
Europe (hors France)	36	148	70	2	256
Amériques	106	117	98	1	321
Asie	228	93	118	–	439
Afrique et Moyen-Orient	74	–	1	–	76
TOTAL	737	615	936	8	2 296

NOTE 4 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Autres produits opérationnels

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2024	1^{er} semestre 2023
Profits sur cessions d'actifs non financiers	–	–
Reprise de perte de valeur sur actifs	2	66
Autres produits	6	44
Total autres produits opérationnels	8	110

Sur le 1^{er} semestre 2023, la reprise de perte de valeurs concerne principalement les actifs industriels de l'UGT Conversion.

Sur le 1^{er} semestre 2023, les autres produits comprennent :

- la baisse des engagements d'Orano liée à la réforme des retraites à hauteur de 4 millions d'euros ; et
- la reprise de provisions suite à l'extinction de risques fiscaux à hauteur de 30 millions d'euros.

Autres charges opérationnelles

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2024	1^{er} semestre 2023
Pertes sur cessions d'actifs non financiers	(2)	(1)
Perte de valeur sur autres actifs (hors goodwill)	(69)	(1)
Coûts de démantèlement nets des dotations / reprises de provisions pour opérations de fin de cycle	(8)	(5)
Autres charges	(143)	(40)
Total autres charges opérationnelles	(222)	(47)

Sur le 1^{er} semestre 2024, les pertes de valeur sur actifs concernent principalement la dépréciation des actifs incorporels miniers d'Imouraren pour 69 millions d'euros (cf. notes 1 et 9).

Sur le 1^{er} semestre 2024, les autres charges comprennent des provisions en lien avec la situation au Niger pour 128 millions d'euros (cf. notes 1 et 17) ;

Sur le 1^{er} semestre 2023, les autres charges comprennent une provision pour charges en lien avec l'engagement sociétal en application de l'accord global de partenariat avec l'État du Niger pour 30 millions d'euros.

NOTE 5 - ETAT DE PASSAGE DU RESULTAT OPERATIONNEL A L'EBITDA

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2024	1^{er} semestre 2023
Résultat Opérationnel	12	260
Dotations aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des immobilisations incorporelles	113	38
Dotations aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des immobilisations corporelles	221	169
Dotations aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des droits d'utilisation – contrats de location	10	11
Résultat de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	2	1
Effets liés aux prises et pertes de contrôle	–	–
Dotations aux provisions nettes de reprises *	(89)	(158)
Subvention d'investissement inscrite au compte de résultat	–	–
(Versements) / remboursements des assureurs sur actifs de couverture des passifs sociaux	42	45
Coûts des opérations de fin de cycle effectuées	147	116
EBITDA	459	482

* A l'exception des dotations et reprises sur l'actif circulant.

NOTE 6 - RESULTAT FINANCIER

Coût de l'endettement financier brut

Le coût de l'endettement financier brut à fin juin 2024 comprend les charges d'intérêts relatives aux emprunts obligataires pour un montant de 60 millions d'euros (contre 53 millions d'euros au 30 juin 2023).

La charge d'intérêts relatifs à IFRS 16 encourue sur le 1^{er} semestre 2024 s'élève à 2 millions d'euros (identique au 30 juin 2023).

Autres produits et charges financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2024	1^{er} semestre 2023
Variation de juste valeur par résultat des actifs financiers de couverture	267	382
Résultat de cession des actifs financiers de couverture valorisés au coût amorti	6	–
Dividendes reçus	48	39
Produits de désactualisation des actifs de démantèlement - part tiers	2	2
Charges de désactualisation sur opérations de fin de cycle	(208)	(212)
Effets des changements de taux d'actualisation et d'inflation	(94)	(59)
Part liée aux opérations de fin de cycle	20	152
Résultat de change	12	(4)
Variation de juste valeur par résultat des titres non dédiés	6	3
Intérêts sur avances reçues sur contrats	(46)	(38)
Résultat financier sur retraites et autres avantages du personnel	(9)	(8)
Effets de la désactualisation et des changements de taux d'actualisation et d'inflation sur les dettes et autres provisions nettes	(56)	(65)
Autres produits financiers	1	2
Autres charges financières	(8)	(25)
Part non liée aux opérations de fin de cycle	(100)	(136)
Autres produits et charges financiers	(80)	16

Le report/déport sur les instruments financiers de couverture de change est comptabilisé en autres charges financières.

NOTE 7 - IMPOTS

La charge d'impôt s'élève à 46 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024 (contre 57 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023).

La réforme de la fiscalité internationale arrêtée par l'OCDE fin 2021, dite "Pilier 2", visant notamment à établir un taux d'imposition minimum de 15 %, a été adoptée par la France avant le 31 décembre 2023 dans le cadre de la Loi de Finances pour 2024. Elle entre en application à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2024. En raison de son chiffre d'affaires, Orano entre dans le champ d'application de cette réforme dès le 1^{er} janvier 2024.

Dans ce cadre, la société Orano SA est l'Entité Mère Ultime ("EMU") et pourrait être redevable, le cas échéant, d'un impôt supplémentaire au titre de ses filiales faiblement imposées.

Orano applique l'exception temporaire de l'amendement d'IAS 12 relatif à l'absence de comptabilisation d'actifs et de passifs d'impôts différés associés à cette imposition complémentaire dans les états financiers.

Sur la base des estimations réalisées par le groupe au titre de l'exercice 2024, la charge d'impôt complémentaire que cette réforme pourrait entraîner au titre de l'exercice 2024 n'est pas significative. De la sorte, aucune imposition n'a été prise en compte dans le taux projeté appliqué au résultat de la période.

NOTE 8 - GOODWILL

	31 décembre 2023	Acquisitions	Cessions	Pertes de valeur	Ecart de conversion et autres	30 juin 2024
<i>(en millions d'euros)</i>						
Mines	872	–	–	–	27	899
Amont	161	–	–	–	–	161
Aval	261	–	–	–	–	262
Total	1 294	–	–	–	28	1 322

Mines

Compte tenu de la poursuite de la tendance haussière des prix de l'uranium et de la faible sensibilité du test aux difficultés rencontrées au Niger, le groupe n'a pas réalisé de test de valeur au 30 juin 2024.

Amont

Dans le secteur Amont, le goodwill est porté par l'activité enrichissement. Compte tenu de l'absence d'indice de perte de valeur identifié pour cette activité au cours du 1^{er} semestre, le groupe n'a pas réalisé de test de valeur au 30 juin 2024.

Aval

Dans le secteur Aval, le goodwill est porté par la BU Recyclage à hauteur de 172 millions d'euros, par la BU NPS à hauteur de 69 millions d'euros, par la BU DS à hauteur de 15 millions d'euros et par la BU Projets à hauteur de 6 millions d'euros. Compte tenu de l'absence d'indice de perte de valeur pour ces activités au cours du 1^{er} semestre, le groupe n'a pas réalisé de test de valeur au 30 juin 2024.

NOTE 9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES

	31 décembre 2023	Acquisitions	Cessions	Dotations nettes aux amortissements/ Pertes de valeur *	Ecart de conversion	Autres variations	30 juin 2024
<i>(en millions d'euros)</i>							
Frais de recherches minières	784	12	–	(101)	(1)	8	703
Frais de R&D	–	–	–	–	–	–	–
Droits miniers	–	–	–	–	–	–	–
Concessions & brevets	285	–	–	(4)	–	–	281
Logiciels	59	–	–	(8)	–	5	56
Autres	24	–	–	(1)	–	–	24
En cours	103	42	–	–	(1)	(9)	136
TOTAL	1 256	55	–	(113)	(2)	4	1 200

* Dont 69 millions d'euros de dotation de perte de valeur.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES

	31 décembre 2023	Acquisitions	Cessions	Dotations nettes aux amortissements / Pertes de valeur *	Ecart de conversion	Autres variations **	30 juin 2024
<i>(en millions d'euros)</i>							
Terrains	75	–	–	–	–	4	78
Constructions	1 011	1	–	(27)	–	(31)	954
Installations, matériels et outillage industriels	5 357	16	(2)	(168)	3	471	5 678
Actifs de démantèlement – part groupe	319	–	–	(12)	–	160	468
Autres	245	1	–	(14)	–	78	310
En cours	1 949	334	–	–	(1)	(520)	1 762
TOTAL	8 955	351	(2)	(221)	3	162	9 249

* Dont 1 million d'euros de reprise de perte de valeur nette des dotations.

** Dont 49 millions d'euros liés aux révisions de devis et 111 millions d'euros liés à la mise aux conditions économiques des provisions de fin de cycle (cf. note 11).

ACTIFS MINIERS

Actifs miniers au Niger - Imouraren

Suite au retrait du permis d'exploitation d'Imouraren par l'État du Niger, le 20 juin 2024, la totalité des actifs incorporels miniers d'Imouraren a fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 69 millions d'euros.

ACTIFS INDUSTRIELS DE L'UNITÉ GÉNÉRATRICE DE TRÉSORERIE (UGT) CONVERSION

L'UGT Conversion inclut les actifs industriels de Comurhex II à Malvés et de Philippe Coste au Tricastin.

Compte tenu de l'absence d'indice de perte de valeur identifié pour cette activité au cours du 1^{er} semestre, le groupe n'a pas réalisé de test de valeur au 30 juin 2024.

NOTE 10 - CONTRATS DE LOCATION

DROIT D'UTILISATION – CONTRATS DE LOCATION

	31 décembre 2023	Augmentation / Nouveaux contrats	Réduction / sorties de contrats	Dotations nettes aux amortissements	Autres variations	Ecart de conversion	30 juin 2024
<i>(en millions d'euros)</i>							
Actifs immobiliers	60	7	–	(7)	–	–	61
Autres actifs	13	2	(1)	(4)	–	–	11
Total	73	9	(1)	(10)	–	–	72

NOTE 11 - OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

	Valeurs nettes au 31 décembre 2023	Reprises utilisées	Dépenses tiers	Révisions de devis	Désactualisation	Autres variations	Valeurs nettes au 30 juin 2024
<i>(en millions d'euros)</i>							
Provision pour démantèlement	5 241	(81)	(7)	41	128	128	5 450
Provision pour reprise et conditionnement des déchets	1 395	(47)	–	–	34	18	1 400
Provision pour gestion long terme des déchets et surveillance des sites	1 520	(8)	–	14	37	54	1 617
Provisions pour opérations de fin de cycle (loi *)	8 156	(137)	(7)	55	200	200	8 466
Provisions pour opérations de fin de cycle (hors loi *)	352	(11)	–	2	8	6	357
PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE	8 508	(147)	(8)	57	208	206	8 824

(*) Champ d'application de la loi du 28 juin 2006.

Au 30 juin 2024, les reprises utilisées pour 147 millions d'euros correspondent aux dépenses des opérations de fin de cycle encourues par le groupe.

Les révisions de devis pour 57 millions d'euros comprennent les dotations relatives :

- au démantèlement des installations arrêtées, aux opérations de RCD et de gestion long terme des déchets pour 8 millions d'euros ayant pour contrepartie le résultat opérationnel ; et
- au démantèlement des installations en exploitation pour 49 millions d'euros (dont 47 millions relatifs à la mise en service des nouveaux évaporateurs) ayant pour contrepartie les actifs de démantèlement part groupe.

Les autres variations pour 206 millions d'euros proviennent des variations d'hypothèses financières sur le 1^{er} semestre 2024.

La contrepartie est décomposée comme suit :

- une charge financière de 94 millions d'euros (cf. note 6) ;
- une augmentation des actifs de démantèlement part groupe de 111 millions d'euros (cf. note 9) ; et
- une augmentation des actifs de démantèlement part tiers pour 1 million d'euros.

Taux d'actualisation

Orano a retenu, au 30 juin 2024, une hypothèse de taux d'actualisation de 4,81 % et d'inflation à long-terme de 2,03 %, soit un taux réel de 2,72 % (contre respectivement 4,90 % et 2,00 % au 31 décembre 2023, soit un taux réel de 2,84 %).

Au 30 juin 2024, l'utilisation d'un taux d'actualisation supérieur ou inférieur de 10 bps au taux utilisé aurait eu pour effet de modifier le solde de clôture des provisions pour opérations de fin de cycle respectivement de - 153 millions d'euros avec un taux de 4,91 % ou de + 158 millions d'euros avec un taux de 4,71 %.

ACTIFS DE DEMANTELEMENT PART TIERS

Les actifs de démantèlement comprennent deux postes :

- les actifs de démantèlement part groupe qui sont classés au bilan en immobilisations corporelles (cf. note 9) ; et
- les actifs de démantèlement part tiers (décrits dans cette note) correspondant au financement attendu de la part des tiers contribuant au démantèlement de certaines installations ou équipements dont Orano porte l'obligation légale ou contractuelle de démantèlement.

	Valeurs nettes au 31 décembre 2023	Diminution liée aux dépenses de l'exercice	Désactualisation	Changements d'hypothèses, révisions de devis et autres	Valeurs nettes au 30 juin 2024
<i>(en millions d'euros)</i>					
Actifs de démantèlement - part tiers (loi *)	80	(7)	2	–	75
Actifs de démantèlement - part tiers (hors loi *)	4	–	–	–	4
TOTAL ACTIFS DE DEMANTELEMENT - PART TIERS	84	(8)	2	1	79

(*) Champ d'application de la loi du 28 juin 2006.

ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2024		31 décembre 2023	
	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché
Portefeuille de titres dédiés	8 152	8 148	7 968	8 036
Créances liées aux opérations de fin de cycle	63	63	118	118
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE	8 215	8 211	8 086	8 154
Dont actifs financiers de couverture (loi *)	8 152	8 148	8 023	8 091
Dont actifs financiers de couverture (hors loi *)	63	63	63	63

(*) Champ d'application de la loi du 28 juin 2006.

Les créances liées aux opérations de fin de cycle correspondent à une créance sur EDF et le CEA, résultant du surfinancement de l'Andra assumé par Orano entre 1983 et 1999 (paiement par Orano de contributions réparties entre les exploitants nucléaires au-delà de sa quote-part) pour 63 millions d'euros.

Au 30 juin 2024 et au périmètre des obligations de fin de cycle relevant des articles L 594-1 et suivants du Code de l'environnement, les entités juridiques composant Orano présentaient un taux de couverture de 97,1 % des passifs de fin de cycle par les actifs dédiés (contre 100,2 % au 31 décembre 2023). Ce ratio de couverture est déterminé comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2024	31 décembre 2023
Provisions pour opérations de fin de cycle (loi *)	8 466	8 156
Actifs de démantèlement - Part Tiers (loi *)	75	80
Actifs financiers de couverture en valeur de marché (loi *)	8 148	8 091
Actifs de fin de cycle (loi *)	8 223	8 171
(Déficit)/Surplus de couverture (loi *)	(243)	16
Ratio de couverture des opérations de fin de cycle (loi *)	97,1 %	100,2 %

(*) Champ d'application de la loi du 28 juin 2006.

NOTE 12 - INFORMATIONS RELATIVES AUX COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

QUOTE-PART DE RESULTAT NET DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
ETC	3	2
SI-nerGIE	1	-
Accelerated Decommissioning Partners (ADP)	(1)	(1)
TOTAL	3	1

TITRES DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2024	31 décembre 2023
SI-nerGIE	1	0
ANADEC	0	0
SPECTRANO	0	0
Interim Storage Partners (ISP)	0	0
Accelerated Decommissioning Partners (ADP)	8	8
TOTAL	9	8

QUOTE-PART DE SITUATION NETTE DEFICITAIRE DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2024	31 décembre 2023
ETC	17	21
TOTAL	17	21

NOTE 13 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET COURANTS

AUTRES ACTIFS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2024	31 décembre 2023
Dérivés sur opérations de financement	7	7
Autres actifs	133	141
Total Autres actifs non courants	140	148

Les autres actifs comprennent notamment des stocks d'uranium et des dépôts afin de financer les dépenses futures de réaménagement de sites miniers à l'étranger pour 65 millions d'euros au 30 juin 2024 (contre 77 millions d'euros au 31 décembre 2023).

AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2024	31 décembre 2023
Dérivés sur opérations de financement	2	5
Actifs financiers de gestion de trésorerie	251	192
Autres actifs financiers	34	4
Total Autres actifs financiers courants	286	202

NOTE 14 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

	30 juin 2024	31 décembre 2023
<i>(en millions d'euros)</i>		
Trésorerie	212	537
Equivalents de trésorerie	1 568	741
Total	1 780	1 278

Au 30 juin 2024, la trésorerie comprend une trésorerie non immédiatement disponible pour le groupe à hauteur de 37 millions d'euros essentiellement liée à des restrictions juridiques à l'étranger (contre 121 millions d'euros au 31 décembre 2023).

NOTE 15 - CAPITAL

La répartition du capital d'Orano s'établit de la manière suivante :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
État français	90 %	90 %
CEA	1 action	1 action
MHI	5 %	5 %
JNFL	5 %	5 %
Total	100 %	100 %

NOTE 16 - AVANTAGES DU PERSONNEL

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les engagements au 30 juin 2024 s'établit à 3,5 % pour la zone euro (contre 3,3 % au 31 décembre 2023) et à 5,5 % pour la zone US (contre 5,4 % au 31 décembre 2023).

ANALYSE DU MONTANT NET COMPTABILISE

Au 30 juin 2024	Frais Médicaux et Prévoyance	Indemnités de fin de carrière	Médailles du Travail	Préretraites	Retraites Supplémentaires	Total
<i>(en millions d'euros)</i>						
Dette actuarielle	2	302	6	481	40	832
Juste valeur des actifs de couverture	–	84	–	205	30	319
Montant net comptabilisé	2	218	6	277	10	513

VARIATION DE LA DETTE ACTUARIELLE

<i>(en millions d'euros)</i>	Frais médicaux et prévoyance	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Préretraites	Retraites supplémentaires	Total
Dettes actuarielles au 31 décembre 2023	2	309	6	504	42	863
Coûts des services rendus de la période	–	7	–	8	–	16
Coûts des services passés (inclut les modifications et réductions de régime)	–	–	–	–	–	–
Cessations / Liquidation / Réductions de plan	–	–	–	–	–	–
Charge de désactualisation	–	5	–	8	1	14
Cotisations employés	–	–	–	–	–	–
Transfert de régime	–	–	–	–	–	–
Impact compte de résultat	–	13	–	16	1	30
Ecart d'expérience	–	–	–	–	–	–
Ecart d'hypothèses démographiques	–	–	–	–	–	–
Ecart d'hypothèses financières (ajustement taux d'actualisation)	–	(6)	–	(8)	–	(14)
Impact autres éléments du résultat global	–	(6)	–	(8)	–	(14)
Prestations payées sur la période	–	(14)	–	(31)	(2)	(47)
Acquisitions/Fusion	–	–	–	–	–	–
Ecarts de change	–	–	–	–	–	–
Dettes actuarielles au 30 juin 2024	2	302	6	481	40	832

NOTE 17 - AUTRES PROVISIONS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2023	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations *	30 juin 2024
Réaménagement des sites miniers et démantèlement des usines de traitement	325	1	(15)	–	7	318
Autres provisions non courantes	3	–	–	–	–	3
Provisions non courantes	328	1	(15)	–	7	321
Provisions pour contrats déficitaires	204	79	(68)	(4)	–	212
Travaux restant à effectuer	1 818	81	(69)	(1)	41	1 870
Autres provisions courantes **	425	79	(3)	–	(31)	470
Provisions courantes	2 448	240	(140)	(5)	9	2 552
Total provisions	2 776	241	(155)	(5)	16	2 874

* Dont 55 millions de désactualisation et de changement de taux d'actualisation et d'inflation comptabilisés en contrepartie du résultat financier

** Dont reclassement des positions fiscales incertaines vers les passifs d'impôts courants conformément à la norme IAS 12.

PROVISIONS POUR CONTRATS DEFICITAIRES

Dans l'activité de conversion du secteur Amont, l'écoulement du carnet de commandes sur le semestre a conduit à des reprises de provisions pour 24 millions d'euros.

Dans l'activité Mines, une dotation pour contrats déficitaires a été comptabilisée à hauteur de 66 millions d'euros.

PROVISIONS POUR TRAVAUX RESTANT A EFFECTUER

Les principales dotations de l'exercice portent sur les coûts futurs de traitement et d'entreposage des déchets et rebuts générés par l'exploitation.

Les provisions utilisées de l'exercice portent sur les dépenses réalisées relatives au traitement et à l'entreposage des déchets et rebuts précédemment provisionnés.

Taux d'actualisation

Au 30 juin 2024, Orano a retenu une hypothèse des taux d'actualisation compris entre 4,63 % et 4,94 % et d'inflation à long-terme de 2,03 %.

Orano a retenu, au 31 décembre 2023, une hypothèse des taux d'actualisation compris entre 4,70 % et 4,94 % et d'inflation à long-terme de 2,00 %.

Au 30 juin 2024, l'utilisation d'un taux d'actualisation réel supérieur ou inférieur de 10 bps au taux utilisé aurait eu pour effet de modifier le solde de clôture des provisions pour travaux restant à effectuer respectivement de - 22 millions d'euros ou de + 23 millions d'euros.

AUTRES PROVISIONS COURANTES

Au 30 juin 2024, les autres provisions courantes comprennent notamment :

- des provisions pour litiges ;
- des provisions pour risques sur affaires ;
- des provisions pour garanties données aux clients ;
- des provisions pour assainissement courant ;
- des provisions pour remise en état des actifs en location ;
- des provisions pour restructurations et plans sociaux ;
- des provisions pour risques (cf. note 4) ; et
- des provisions pour charges (cf. note 4).

NOTE 18 - DETTES FINANCIERES

<i>(en millions d'euros)</i>	Dettes non courantes	Dettes courantes	30 juin 2024	31 décembre 2023
Emprunts obligataires *	2 230	713	2 943	2 447
Intérêts courus non échus sur emprunts obligataires	–	47	47	56
Emprunts auprès des établissements de crédit	5	–	5	5
Billets de trésorerie		383	383	181
Avances rémunérées	155	–	155	150
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	–	39	39	49
Dettes financières diverses	2	–	3	2
Instrument financiers dérivés	5	49	54	73
Total	2 397	1 231	3 628	2 961

* Après gestion des risques de taux.

VARIATIONS DES DETTES FINANCIERES

<i>(en millions d'euros)</i>	
Dettes Financières au 31 décembre 2023	2 961
Flux de trésorerie	657
Flux non monétaires :	
Intérêts courus non échus sur emprunts	47
Ecart de conversion	1
Autres variations	(40)
Dettes Financières au 30 juin 2024	3 628

Les flux de trésorerie des Dettes Financières inclus dans le Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement comprennent la nouvelle émission obligataire nette de frais pour 495 millions d'euros.

Réconciliation des flux de trésorerie des dettes financières entre la note des Dettes Financières et les flux liés aux opérations de financement :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Flux de trésorerie des Dettes Financières	657
Intérêts versés	46
Instruments financiers	(3)
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	2
Flux de trésorerie des Dettes Financières inclus dans le Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	702

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Date d'émission	Valeur au bilan (en millions d'euros)	Devise	Nominal (en millions de devises)	Taux nominal	Échéance
23 septembre 2009	713	EUR	713	4,875 %	23 septembre 2024
23 avril 2019	742	EUR	750	3,375 %	23 avril 2026
15 novembre 2022	497	EUR	500	5,375 %	15 mai 2027
8 septembre 2020	496	EUR	500	2,750 %	08 mars 2028
12 mars 2024	494	EUR	500	4,000 %	12 mars 2031
TOTAL	2 943				

La juste valeur de ces emprunts obligataires est de 2 947 millions d'euros au 30 juin 2024.

NOTE 19 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DETAILLES PAR CATEGORIES

30 juin 2024

Actif

	Valeur au bilan	Actifs non financiers	Actifs financiers		Juste valeur
			Au coût amorti	A la juste valeur par résultat	
<i>(en millions d'euros)</i>					
Actifs non courants	8 355	10	1 169	7 177	8 341
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	8 215	–	1 061	7 154	8 211
Autres actifs non courants	140	10	108	23	130
Actifs courants	3 637	576	1 184	1 877	3 061
Clients et comptes rattachés	897	–	897	–	897
Autres créances opérationnelles	634	538	51	45	96
Autres créances non opérationnelles	40	38	2	–	2
Autres actifs financiers courants	286	–	34	252	286
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 780	–	201	1 579	1 780
Total actif	11 992	586	2 353	9 054	11 402

<i>(en millions d'euros)</i>	TOTAL
Actifs financiers de couverture valorisés au coût amorti	1 061
Actifs financiers de couverture valorisés à la juste valeur par résultat	7 154
Actifs financiers de couverture (valeur au bilan)	8 215
Variation de juste valeur des actifs au coût amorti (FCP obligataires)	(4)
Juste valeur des actifs financiers de couverture	8 211
Autres actifs financiers valorisés à la juste valeur par résultat	1 899
Juste valeur des actifs financiers analysée par technique d'évaluation	10 110
Autres actifs financiers valorisés au coût amorti	1 292
Juste valeur des actifs financiers	11 402

Décomposition des actifs valorisés à la juste valeur par technique d'évaluation

	Niveau 1 Cours cotés non ajustés	Niveau 2 Données observables	Niveau 3 Données non observables	Total
<i>(en millions d'euros)</i>				
Actifs non courants	7 009	1 209	16	8 234
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	7 009	1 202	–	8 211
Autres actifs financiers non courants	–	7	16	23
Actifs courants	1 830	47	–	1 877
Autres créances opérationnelles	–	45	–	45
Autres actifs financiers courants	251	2	–	252
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 579	–	–	1 579
Total actif	8 839	1 255	16	10 110

Passif et capitaux propres

	Valeur au bilan	Passifs non financiers	Passifs financiers		Juste valeur
			Au coût amorti	A la juste valeur par résultat *	
<i>(en millions d'euros)</i>					
Passifs non courants	2 462	–	2 458	5	2 466
Dettes financières non courantes	2 397	–	2 392	5	2 400
Dettes de location non courantes	65	–	65	–	65
Passifs courants	3 435	231	3 080	124	3 204
Dettes financières courantes	1 231	–	1 181	51	1 231
Dettes de location courantes	17	–	17	–	17
Fournisseurs et comptes rattachés	1 121	–	1 121	–	1 121
Autres dettes opérationnelles	1 050	230	746	74	820
Autres dettes non opérationnelles	16	1	15	–	15
Total passif	5 897	231	5 537	129	5 670

* Niveau 2

31 décembre 2023

Actif

	Valeur au bilan	Actifs non financiers	Actifs financiers		
			Au coût amorti	A la juste valeur par résultat	Juste valeur
<i>(en millions d'euros)</i>					
Actifs non courants	8 234	23	1 281	6 930	8 278
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	8 086	–	1 178	6 908	8 154
Autres actifs non courants	148	23	103	22	125
Actifs courants	2 900	500	1 338	1 061	2 400
Clients et comptes rattachés	766	–	766	–	766
Autres créances opérationnelles	614	463	35	116	151
Autres créances non opérationnelles	39	37	2	–	2
Autres actifs financiers courants	202	–	4	197	202
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 278	–	530	748	1 278
Total actif	11 134	523	2 619	7 991	10 678

<i>(en millions d'euros)</i>	TOTAL
Actifs financiers de couverture valorisés au coût amorti	1 178
Actifs financiers de couverture valorisés à la juste valeur par résultat	6 908
Actifs financiers de couverture (valeur au bilan)	8 086
Variation de juste valeur des actifs au coût amorti (FCP obligataires)	68
Juste valeur des actifs financiers de couverture	8 154
Autres actifs financiers valorisés à la juste valeur par résultat	1 083
Juste valeur des actifs financiers analysée par technique d'évaluation	9 237
Autres actifs financiers valorisés au coût amorti	1 441
Juste valeur des actifs financiers	10 678

Décomposition des actifs valorisés à la juste valeur par technique d'évaluation

	Niveau 1 Cours cotés non ajustés	Niveau 2 Données observables	Niveau 3 Données non observables	Total
<i>(en millions d'euros)</i>				
Actifs non courants	6 842	1 319	15	8 175
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	6 842	1 312	–	8 154
Autres actifs financiers non courants	–	7	15	22
Actifs courants	941	121	–	1 061
Autres créances opérationnelles	–	116	–	116
Autres actifs financiers courants	192	5	–	197
Trésorerie et équivalents de trésorerie	748	–	–	748
Total actif	7 782	1 439	15	9 237

Passif et capitaux propres

	Valeur au bilan	Passifs non financiers	Passifs financiers		Juste valeur
			Au coût amorti	A la juste valeur par résultat (*)	
<i>(en millions d'euros)</i>					
Passifs non courants	1 960	–	1 955	5	1 975
Dettes financières non courantes	1 896	–	1 891	5	1 910
Dettes de location non courantes	65	–	65	–	65
Passifs courants	3 176	217	2 849	110	2 961
Dettes financières courantes	1 066	–	998	68	1 068
Dettes de location courantes	17	–	17	–	17
Fournisseurs et comptes rattachés	1 093	–	1 093	–	1 093
Autres dettes opérationnelles	995	216	735	43	778
Autres dettes non opérationnelles	6	1	5	–	5
Total passif	5 136	217	4 804	115	4 936

* Niveau 2

NOTE 20 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées comprennent :

- les opérations courantes réalisées avec les sociétés non consolidées, les entreprises associées, les coentreprises et en particulier, les sociétés contrôlées par l'État ; et
- les rémunérations brutes et avantages attribués aux administrateurs et membres du Comité Exécutif.

La nature des opérations avec les parties liées n'a pas connu d'évolution significative depuis le 31 décembre 2023.

NOTE 21 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2024	31 décembre 2023
Engagements donnés	804	807
Engagements donnés liés à l'exécution de contrats	677	684
Engagements donnés liés à l'activité	92	92
Autres engagements donnés	35	30
Engagements reçus	123	110
Engagements contractuels	123	110
Autres engagements reçus	–	–
Engagements Réciproques	568	387

Le montant des garanties données pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) a été intégré dans la provision pour réaménagement des sites (cf. note 17).

Les engagements réciproques concernent les commandes d'investissements.

ENGAGEMENTS LIES AU FINANCEMENT

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2024	31 décembre 2023
Engagements donnés	1	7
Engagements reçus	12	5
Engagements réciproques	880	880

Les engagements réciproques concernent principalement les lignes de crédit non utilisées.

Au cours de l'année 2022, Orano a refinancé sa ligne de crédit syndiqué renouvelable ou Revolving Credit Facility (RCF) pour un montant total de 880 millions d'euros avec une marge indexée sur des critères environnementaux et de gouvernance. Cette ligne de crédit syndiqué confirmée, signée avec un pool constitué de 10 banques, une maturité de 5 ans assortie a fait l'objet d'une première option d'extension de 1 an exercée au cours du 1^{er} semestre 2023 et d'une deuxième option d'extension de 1 an exercée au cours du 1^{er} semestre 2024.

NOTE 22 - LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

Orano est impliqué dans certaines procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales dans le cadre de l'exercice normal de ses activités. Le groupe fait également l'objet de certaines demandes, actions en justice ou procédures réglementaires qui dépassent le cadre du cours ordinaire de ses activités, dont les plus significatives sont résumées ci-après.

Uramin

Les sociétés Orano SA et Orano Mining se sont constituées parties civiles, en juin 2018, dans le volet « acquisition » de l'instruction judiciaire ouverte dans l'affaire Uramin, à la suite d'un « avis à victime » reçu par AREVA SA en 2015 de la part du juge d'instruction en charge de l'affaire. Le groupe Orano entend, au travers de la constitution de partie civile d'Orano SA et Orano Mining, assurer la défense de ses intérêts. L'instruction judiciaire est toujours en cours et aucune date concernant un éventuel jugement n'a été fixée à ce jour.

Enquêtes

La Société a connaissance depuis le 28 novembre 2017 d'une enquête préliminaire ouverte par le Parquet national financier fin juillet 2015 au sujet d'une opération de trading d'uranium réalisée en 2011. Elle a aussi appris, le 23 novembre 2020, l'ouverture d'une information judiciaire dans ce même dossier et s'est constituée partie civile en décembre 2022.

Elle a de même connaissance depuis le 27 août 2018 d'une enquête préliminaire menée par le Parquet National Financier, sur les circonstances de l'octroi à des filiales mongoles du groupe Orano de licences minières en Mongolie.

Orano collabore avec les autorités judiciaires dans le cadre de ces procédures qui suivent leur cours. S'il s'avérait qu'il y a eu, dans l'un de ces dossiers, des détournements ou tout autre acte qui soit susceptible d'avoir porté préjudice au groupe ou à l'une de ses filiales, Orano intenterait les actions judiciaires nécessaires à la défense de ses intérêts.

Libération des otages d'Arlit

Le 6 octobre 2016, le gérant d'une société de protection a assigné les sociétés AREVA SA et Orano Cycle SA devant le tribunal de grande instance de Nanterre, en vue d'obtenir paiement d'une rémunération de succès qu'il prétend due au titre de services qu'il aurait rendus au groupe AREVA au Niger entre septembre 2010 et octobre 2013. AREVA SA et Orano Cycle SA considèrent que ces prétentions sont infondées. En parallèle de cette procédure, les parties à ce litige ont tenté de régler leur différend au travers d'une médiation judiciaire, laquelle n'a pas abouti malgré les efforts d'AREVA et d'Orano pour trouver un compromis. La procédure au fond a donc repris son cours en 2020. Même dans le cas où le tribunal ne suivrait pas la position du groupe Orano, l'impact financier serait limité, mais pourrait s'accompagner d'autres conséquences indirectes, par exemple médiatiques.

Recours contre certaines décisions administratives concernant les activités du groupe Orano

Les activités du groupe Orano nécessitent l'obtention d'autorisations ou de décisions administratives diverses (telles que des arrêtés préfectoraux, des permis de construire, etc.). Ces décisions font parfois l'objet, en France et de la part d'associations, de recours, qui peuvent dans certains cas avoir un impact sur le calendrier de réalisation des activités concernées.

Procédures et contentieux fiscaux

Le groupe, comprenant des entités localisées dans différents pays, fait régulièrement face à des contrôles de la part des autorités fiscales et douanières locales. Plusieurs contrôles ainsi que des procédures ou contentieux en matière fiscale et douanière ont été engagés ou sont en cours devant ces mêmes autorités ou devant les tribunaux mais aucun ne devrait donner lieu ou n'a donné lieu à des charges fiscales matérielles pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers. Le groupe considère qu'il dispose de solides moyens de défense et qu'il met en œuvre les procédures légales à sa disposition pour prévenir tout dénouement défavorable. Le groupe anticipe la naissance de litiges liés à des divergences d'interprétation portant essentiellement sur des problématiques de politique de prix de transfert. Le groupe conteste les arguments mis en avant par les autorités fiscales et initiera les procédures contentieuses ou bilatérales afin de faire valoir sa position.

Matières en attente de filière

Le groupe est propriétaire de matières uranifères et thorifères en attente de filières qu'il ne valorise actuellement pas dans leur totalité. Après traitement, ces matières devraient apporter des avantages économiques dans le futur au groupe. Néanmoins, en cas de changement de réglementation ou d'un constat d'hypothèses économiques irréalisables, le groupe pourrait être amené à constituer des provisions au titre du traitement et du stockage de ces matières.

NOTE 23 - CARNET DE COMMANDES

Au 30 juin 2024, le carnet de commandes d'Orano s'élève à 31,1 milliards d'euros.

NOTE 24 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE LA PERIODE

Aucun événement postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir d'incidence significative sur les comptes du groupe.